



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CONSEIL ANNONCE UNE ENVELOPPE DE 3,7 MILLIONS \$EU PROMISE EN FAVEUR DES FORÊTS TROPICALES ET PREND DES MESURES POUR ACCROÎTRE LA TRANSPARENCE

KUALA LUMPUR, MALAISIE, 22 novembre 2015: Le Conseil international des bois tropicaux, dont la 51^e session a pris fin le 21 novembre dernier à Kuala Lumpur en Malaisie, a annoncé que le total des promesses de financement durant 2015 en faveur des projets, avant-projets et activités s'élevait à 3,7 millions \$EU. Le Conseil a par ailleurs pris plusieurs décisions portant sur la transparence au niveau organisationnel.

Au nombre des activités financées dans le cadre du Programme de travail biennal figurent les travaux sur les critères et indicateurs de la gestion durable des forêts, la participation de l'OIBT au Partenariat de collaboration sur les forêts, la participation à l'OIBT du Groupe consultatif de la société civile et du Groupe consultatif sur le commerce ainsi que le Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux.

Le financement d'un projet destiné à promouvoir le commerce des bois tropicaux et produits dérivés dans un cadre intra-africain a été annoncé lors de la session, tandis que deux projets, l'un au Guatemala et l'autre au Myanmar, ont été en partie financés et devraient commencer l'année prochaine, lorsque l'intérêt d'autres donateurs à leur endroit aura été confirmé.

Par ailleurs, après avoir examiné les dossiers des candidats et candidates ayant postulé à une bourse de l'OIBT, le Conseil a attribué dix-huit bourses pour un montant de 100 000 \$EU.

Le Conseil a adopté une décision visant à commanditer une investigation immédiate sur les investissements et la gestion financière de l'OIBT, en raison de la radiation par l'Organisation d'une somme de 6 millions \$EU, laquelle a fait suite à un investissement susceptible d'avoir été opéré en violation du Règlement financier de l'OIBT et des dispositions fixées par le Comité des finances et de l'administration. Il est également possible que d'autres investissements à hauteur de 12 millions \$EU aient aussi été effectués en infraction avec le règlement et les dispositions susmentionnés. Un comité de contrôle, constitué aux fins de superviser l'investigation, soumettra son rapport à la Présidente du Conseil d'ici à la mi-avril 2016.

Une autre décision du Conseil relevant de la transparence porte sur l'admission d'observateurs aux sessions du Conseil international des bois tropicaux, en reconnaissant le rôle important que ces derniers jouent s'agissant de porter à l'attention des membres de l'OIBT diverses questions, perspectives ou préoccupations qui se font jour sur le plan des forêts tropicales. Cette décision confirme également l'intention du Conseil d'assurer que ses sessions soient transparentes et que ses travaux continuent d'être diffusés auprès de l'ensemble des parties prenantes. Elle modifie la procédure régissant l'admission des observateurs aux sessions ultérieures.

En vertu d'une troisième décision relative à la transparence, le mandat du Groupe consultatif non officiel du Conseil, qui dispense des orientations au Président entre les sessions et durant les sessions, a été renouvelé.

La désignation du nouveau Directeur exécutif de l'Organisation était un point crucial qui figurait à l'ordre du jour du Conseil à sa 51^e session. Au terme d'une semaine d'intenses négociations, la sélection n'ayant toutefois pas abouti, le Conseil a décidé de reprendre à zéro le processus de sélection et de publier de nouveau l'annonce du poste à pourvoir en 2016.

Durant la session, le Conseil a approuvé plusieurs nouveaux projets et a examiné la mise en œuvre des projets en cours dans les domaines de la gestion forestière, des statistiques, de l'économie et des marchés, et de l'industrie forestière. Ont été remises au Conseil les évaluations a posteriori de plusieurs projets, ceux

traitant de la gestion participative des produits forestiers non ligneux en Indonésie ou encore de la gestion des feux par les communautés au Ghana ayant été particulièrement mis en exergue. Il a examiné l'exécution du Programme de travail biennal pour 2015-2016, dont les priorités stratégiques destinées à favoriser la bonne gouvernance et à renforcer les capacités humaines à mettre en œuvre la gestion durable des forêts. Le Conseil a également délibéré sur les moyens de renforcer la coopération entre l'OIBT et la CITES, et entre l'OIBT et la Convention sur la diversité biologique.

Organisée par le Groupe consultatif sur le commerce, la Discussion annuelle 2015 sur le marché a abordé le thème «Rehausser l'image des bois tropicaux sur les marchés». Il a été expliqué aux participants que le moment était venu de rehausser l'image des bois tropicaux et produits dérivés, car le secteur des bois tropicaux avait fait montre de son aptitude à fournir des preuves de l'origine légale de ses produits, et que ce message devrait être relayé auprès des professionnels tels que les architectes, ingénieurs ou designers.

Deux manifestations parallèles ont été organisées, l'une par le Groupe consultatif sur la société civile en lien avec la reconversion des sols et les plantations arboricoles dans le domaine forestier permanent, et l'autre par l'Union européenne et l'OIBT sur le mécanisme de Surveillance indépendante du marché en relation avec les bois d'origine légale.

À cette 51^e session du Conseil, les bailleurs de fonds ont été les Gouvernements des États-Unis et de la République de Corée. La Convention sur la diversité biologique a également fourni un financement dans le cadre de son Initiative pour la restauration des écosystèmes forestiers (FERI). D'autres donateurs, dont le Japon et l'Allemagne, ont fait part de leur espoir de pouvoir continuer à apporter leur appui à l'OIBT en 2016, à condition que l'investigation sur les investissements et la gestion financière de l'OIBT ait une issue satisfaisante.

Le Conseil international des bois tropicaux est l'organe directeur de l'OIBT. Il se réunit au moins une fois par an pour débattre d'un large éventail de questions qui visent à promouvoir la gestion durable des forêts tropicales et le commerce des bois tropicaux obtenus suivant des modes durables. La 52^e session du Conseil se tiendra à Yokohama au Japon du 7 au 12 novembre 2016.

Pour en savoir plus sur l'OIBT et la 51^e session du Conseil, prière de consulter: www.itto.int.

La couverture quotidienne (en anglais) de la session par le Bulletin des négociations sur la Terre est disponible sur: <http://www.iisd.ca/forestry/itto/ittc51/>.